



Date de Révision: 4/2/2020

Rust-Oleum Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

301679 CONSAV 1GLK 6700 SYSTEM SUPER LIGHT GRAY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

B10260 S SLE 6700 SUPER LIGHT GRAY A

80201B 6700 PART B ACTIVATOR

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le transport

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|---|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| UN Number: | 3066 | 3066 | 3066 | 3066 |
| Nom UN: | Paint Related Materials | Paint Related Materials | Paint Related Materials | Paint Related Materials |
| Classe de danger : | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Groupe d'emballage: | II | II | II | II |
| Quantité Limitée: | Non | Non | Cargo Aircraft Only | Non |
| Fin Bon annexe B du code tarifaire harmonisé | | 3907.30.0000 | | |

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | | | |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| Nom: | S SLE 6700 SUPER LIGHT GRAY A | Date de Révision: | 4/2/2020 |
| Product Identifier: | B10260 | Société/Entreprise: | Nouvelles CE |
| Caractérisation chimique: | SLE 100% Solids/ Part A Epoxy Resin | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA | Fabricant: | Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA |
| | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625 | | |
| Préparée par: | Service des affaires réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | Hotline de 24 heures: 847-367-7700 | | |

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

34% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

| | | |
|---|------|--|
| Toxicité reproductive, catégorie 1B | H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus . |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI | H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| Irritation de la peau, catégorie 2 | H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| Eye Irritation, category 2A | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Allergène cutané, catégorie 1 | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|-----------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. |
| P405 | Garder sous clef. |

| | |
|----------------|--|
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P321 | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. |

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|--------------------------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Résine Époxyde | 25085-99-8 | 53 | GHS07 | H315-317-319-335 |
| Talc (silicate de magnésium hydraté) | 14807-96-6 | 15 | Not Available | Not Available |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 11 | Not Available | Not Available |
| Alcool Tétrahydrofurfurylique | 97-99-4 | 9.0 | GHS07-GHS08 | H302-319-360 |
| Résine Époxy Bisphénol A | 25068-38-6 | 8.2 | GHS07 | H315-317-319-335 |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 0.6 | Not Available | Not Available |
| Silice Cristalline | 14808-60-7 | 0.2 | Not Available | Not Available |

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale', faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique | N° CAS | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|--------------------------------------|------------|----------------------|-------------------------|----------------|-----------------------|------------------|
| Résine Époxyde | 25085-99-8 | 55.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Talc (silicate de magnésium hydraté) | 14807-96-6 | 15.0 | 2 mg/m ³ | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 15.0 | 10 mg/m ³ | N.E. | 15 mg/m ³ | N.E. |
| Alcool Tétrahydrofurfurylique | 97-99-4 | 10.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Résine Époxy Bisphénol A | 25068-38-6 | 10.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 1.0 | 3 mg/m ³ | N.E. | 3.5 mg/m ³ | N.E. |
| Silice Cristalline | 14808-60-7 | 1.0 | 0.025 mg/m ³ | N.E. | 50 µg/m ³ | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Caractéristiques: | Liquide | Etat Physique: | Liquide |
| Odeur : | Comme un solvant | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Gravité spécifique: | 1.349 | pH: | N.A |
| Point de congélation, ° C: | Non déterminé | Viscosité: | Non déterminé |
| Solubilité à l'eau: | Pue | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Non déterminé |
| Decomposition Temp., °C: | Non déterminé | Explosive Limits, vol%: | 1.5 - 9.7 |
| Plage du point d'ébullition: | 178 - 537 | Point d'éclair, °C: | 94 |
| Inflammabilité: | Ne supporte pas la combustion | Auto-ignition Temp., °C: | Non déterminé |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de vapeur, mmHg: | Non déterminé |
| Densité de vapeur: | Plus lourd que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du dioxyde de titane dans la formule. (Ref: Monographie de l'IARC, Vol 93 2010) Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérigène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérigène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 25085-99-8 | Résine Époxyde | >5000 | >20000 | >20 |
| 14807-96-6 | Talc (silicate de magnésium hydraté) | 6000 | N.E. | 30 |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | >10000 mg/kg Rat | 2500 mg/kg | N.E. |
| 97-99-4 | Alcool Tétrahydrofurfurylique | 1600 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 25068-38-6 | Résine Époxy Bisphénol A | 11400 mg/kg Rat | >5000 | 25 g/L |
| 1333-86-4 | Noir de Carbone | >15400 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 14808-60-7 | Silice Cristalline | 5500 mg/kg Rat | 5500 | 100 mg/L |

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. 671 <undefined>

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations relatives au transport

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRFNCH</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Nom UN:: | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Groupe d'emballage: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Quantité Limitée: | Non | Non | Non | Non |

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des états américains : comme suit:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

WARNING: Cancer et effet nocif sur la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations**Evaluations HMIS****Santé:** 2* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité** 0**Volatile Organic Compounds** 113 g/L**CE DATE DE RÉVISION:** 4/2/2020**MOTIF DE LA RÉVISION:****Légende:** N.A. - Not Applicable, N.D. - Not Determined, N.E. - Not Established

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité



www.toughandeasyfloors.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | | | |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| Nom: | 6700 PART B ACTIVATOR | Date de Révision: | 4/2/2020 |
| Product Identifier: | 80201B | Société/Entreprise: | 4/2/2020 |
| Caractérisation chimique: | Part B Activator | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Industrial Flooring 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA | Fabricant: | Rust-Oleum Industrial Flooring 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA |
| Préparée par: | Service des affaires réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | Hotline de 24 heures: 847-367-7700 | | |

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

78% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

| | | |
|---|------|---|
| Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4 | H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 | H332 | Nocif par inhalation. |
| Corrosion dermique, catégorie 1 | H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Irritation oculaire, catégorie 2B | H320 | Provoque une irritation des yeux. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|----------------|---|
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales. |
| P301+P312 | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405

Garder sous clef.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---------------------------------|------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Polyamine cycloaliphatique | 1220986-58 -2 | 50-75 | Not Available | Not Available |
| Alcool Benzylique | 100-51-6 | 10-25 | GHS07 | H302-312-320-332 |
| 1,4-Bis(aminométhyl)cyclohexane | 2549-93-1 | 10-25 | GHS05-GHS06 | H302-311-314 |

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO₃). Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés. Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique | N° CAS | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|----------------------------------|--------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Polyamine cycloaliphatique | 1220986-58-2 | 70.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Alcool Benzylque | 100-51-6 | 25.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| 1,4-Bis(aminomethyl) cyclohexane | 2549-93-1 | 15.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Caractéristiques: | Liquide | Etat Physique: | Liquide |
| Odeur : | Comme l'Ammoniaque | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Gravité spécifique: | 1.021 | pH: | N.A |
| Point de congélation, ° C: | Non déterminé | Viscosité: | Non déterminé |
| Solubilité à l'eau: | Pue | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Non déterminé |
| Decomposition Temp., °C: | Non déterminé | Explosive Limits, vol%: | N.A - N.A |
| Plage du point d'ébullition: | 537 - 537 | Point d'éclair, °C: | 94 |
| Inflammabilité: | Ne supporte pas la combustion | Auto-ignition Temp., °C: | Non déterminé |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de vapeur, mmHg: | Non déterminé |
| Densité de vapeur: | Plus lourd que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter le contact avec les métaux.

INCOMPATIBILITÉ: Le produit corrodé lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: 315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS | Nom chimique | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|--------------|---------------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|
| 1220986-58-2 | Polyamine cycloaliphatique | N.E. | 6000 | N.E. |
| 100-51-6 | Alcool Benzylque | 1230 mg/kg Rat | 2000 mg/kg Rabbit | 11 mg/L Rat |
| 2549-93-1 | 1,4-Bis(aminométhyl)cyclohexane | 530 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. 774 <undefined>

14. Informations relatives au transport

| | National (USDOT) | International (IMDG) | Aérien (IATA) | TDG (Canada) - FRENCH |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| UN Number: | 3066 | 3066 | 3066 | 3066 |
| Nom UN:: | Paint Related Materials | Paint Related Materials | Paint Related Materials | Paint Related Materials |
| Classe de danger : | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Groupe d'emballage: | II | II | II | II |
| Quantité Limitée: | Non | Non | Cargo Aircraft Only | Non |

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique

Polyamine cycloaliphatique

N° CAS

1220986-58-2

Réglementations des états américains : comme suit:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:**

WARNING: Effet nocif sur la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité** 0

Volatile Organic Compounds 0 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 4/2/2020

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
14 - Transport Information

Légende: N.A. - Not Applicable, N.D. - Not Determined, N.E. - Not Established

Rust-Oleum Industrial Flooring estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Industrial Flooring ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenus de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

